

Le mot du maire...

Carnaval du 22 mars organisé par les parents d'élèves des écoles publique et privées

Marcilléennes, Marcilléens,

En pleine période budgétaire, les réflexions sur les projets vont bon train. L'année dernière fut une année blanche en matière d'investissements. La rigueur mise en place a payé et les résultats observés permettent une relance des projets et des travaux d'investissement. La restauration de l'atelier technique va être relancée cette année. Des travaux de réfection vont également être réalisés afin de maintenir nos routes communales en bon état d'utilisation.

Cette année, afin de sécuriser le bourg, un projet d'aménagement de voie au niveau des virages du bas du boulevard va être mis à l'étude. Cela consiste à donner aux trottoirs une largeur convenable, ce qui va avoir comme effet de réduire la largeur de ces virages et ainsi freiner les véhicules dans leur vitesse pour une plus grande sécurité.

Un rétrécissement de voie est également envisagé devant le cabinet médical. Une fois encore, c'est la sécurité des personnes qui est en jeu autour de ce parking qui devrait subir un aménagement dont le but est de créer un trottoir devant la maison médicale.

Comme vous avez pu le voir, en vous promenant au bord de l'étang, les jardins en paliers situés derrière la maison médicale, et descendant jusqu'au chemin de l'étang, ont fait l'objet d'un nettoyage en profondeur par l'Association Culturelle Marcilléenne, bien aidée par de nombreux bénévoles. Un aménagement est en réflexion pour redonner vie à ce lieu atypique.



Pour certains d'entre vous, vous avez été destinataires d'un petit bulletin, qui n'est d'ailleurs pas à l'initiative de la commune, vous demandant de vous prononcer sur un prochain commerce à Marcillé-Robert. J'ai la primeur de vous annoncer que vous avez choisi le salon de massage pour homme, qui viendra compléter l'offre du cabinet médical. La personne à l'origine de cette consultation est chargée de la mise en place.

Enfin, sur le lotissement du bocage, depuis le début de l'année, quelques ventes sont réalisées ou en cours, et d'autres prochaines à venir.

Laurent DIVAY

Élections Européennes

Les demandes d'inscriptions sur les listes électorales de la commune sont à déposer en respectant les délais suivants :

Pour les demandes papier : en mairie jusqu'au vendredi 3 mai 2024

(formulaire CERFA n°12669 pour les ressortissants français et n°12661 pour les ressortissants européens)

Pour les demandes en ligne sur « service-public.fr », jusqu'au mercredi 1er mai 2024, avant minuit.

Passé ces délais, les demandes déposées ne pourront plus être prises en compte pour le scrutin du 9 juin 2024.

Les ressortissants européens pourront également participer à ce scrutin

à la condition d'être préalablement inscrits sur la liste électorale complémentaire « européenne ».

Tout citoyen peut vérifier sa situation électorale sur le site du service-public :

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/demarches-et-outils/ISE

Argent de Poche

Opération «Argent de Poche»

Afin de donner un coup de pouce aux jeunes de Marcillé-Robert, **la commune renouvelle cette année l'opération «Argent de poche».** Ce dispositif est réservé aux jeunes âgés de 15 à 19 ans et résidant sur la commune.

En contrepartie de leur investissement, les participants perçoivent une indemnité de 15€ par mission de 3 heures.

Les jeunes sont accueillis dans différents services de la mairie : administration, espaces verts, écoles etc... pour accomplir des missions diverses. Ils sont accompagnés d'un employé communal qui les encadre pendant tout le temps de leur activité.

Les dossiers d'inscription sont à retirer à la mairie ou à télécharger sur le site de la commune.



Le procès-verbal de la séance du 29 février 2024 est validé à l'unanimité. Consultable en totalité à la mairie ou sur le site : www.marcille-robert.bzh

FINANCES:

Avance de subvention au SIRS

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité **AUTORISE** le Maire à faire une avance de 2000 € sur la subvention 2024 qui sera accordée au SIRS. **DIT** que les crédits seront inscrits au budget 2024

Renouvellement de ligne de trésorerie

Après en avoir délivré le Conseil municipal, à l'unanimité **DÉCIDE** de renouveler la ligne de trésorerie de 70 000 €, **AUTORISE** Le Maire à faire toutes les démarches auprès de la banque pour une nouvelle proposition

Résultats 2023 et orientations budgétaire

Monsieur Le Maire explique que les chiffres 2023 ont été étudiés et validés par la commission finances qui s'est réuni une première fois le 15 février 2024. Il donne les résultats 2023 et les principaux chiffres et demande au conseil municipal de réfléchir aux orientations budgétaires pour 2024.

<u>En résumé</u> : Le résultat de fonctionnement 2023 est de + 216 355.57 € auquel il faudra obligatoirement déduire le déficit de - 4 091.23 € de la section d'investissement.

<u>Approbation du CFU 2023- Budget Commune - Lotissement</u> du Bocage - Assainissement

Après en avoir délivré le Conseil municipal, à l'unanimité **DONNE** acte de la présentation fait du Compte Financier Unique du budget du budget communal, **RECONNAIT** aucun reste à réaliser, **APPROUVE** et **ARRÊTE** les résultats définitifs du compte financier unique du budget communal.

Subvention au centre de loisirs de Visseiche pour 2023

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité **ACCORDE** une subvention de 1 830 € à la commune de VISSEICHE pour l'accueil loisirs du mercredi et des vacances scolaires, **DIT** que les crédits seront inscrits au budget 2024.

CAMPING:

Changement de régisseur et suppression du poste d'adjoint technique à 16,5 /35ème

Le Maire explique que depuis l'absence prolongée d'un agent technique qui travaillait pour le camping et les services périscolaires, ces derniers ont été réorganisés depuis le mois de septembre. Les heures ont été redistribuées à certains agents. Cet agent étant décédé en février, il conviendrait donc de supprimer le poste qu'il occupait à 16.5/35ème afin de pouvoir augmenter les temps de travail des agents concernés par son remplacement. Le Maire précise que le poste pourra être supprimé après avis du comité social technique qui sera saisi en avril lors de la prochaine session. Il faudra ensuite, lorsqu'une solution pérenne sera trouvée pour la gestion du camping, créer un poste avec le temps de travail qu'il conviendra de mettre en place pour le nouveau gestionnaire.

COMMERCE:

Demande de Mr HOUGET Fabien pour une mise à disposition du local commercial de la boulangerie.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, **AUTORISE** Le Maire à mettre à disposition de Mr HOUGET Fabien, le local commercial de la boulangerie, **DÉCIDE** de fixer le montant du loyer à 500 € hors taxes pour la mise à disposition. **FIXE** la durée de la mise à disposition à 12 mois. **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.



LA MÉDIATHÈOUE

BÉBÉS LECTEURS

Animation gratuite pour les enfants de 0 à 3 ans, **Vendredi 19 avril** à 11h.

CONTACT:

Agathe LANOËS

Adresse: 22, le Boulevard 35240 MARCILLÉ-ROBERT

Téléphone: 02 99 43 69 69

<u>Courriel</u>: mediatheque.marcillerobert@rafcom.bzh <u>Catalogue en ligne</u>: http://bibliotheques-rocheauxfees.

r/opac/

<u>Horaires d'ouverture</u> : Mardi de 16h00 à 18h30 Mercredi de 10h00 à 13h00, Vendredi de 16h à 18h30 et Samedi

de 10h30 à 12h30.

LES RENDEZ-VOUS DU CLUB

Mardi 09 Avril - Repas de Printemps, à 12 h, salle polyvalente.

Mardi 23 Avril - Rencontre des Adhérents. Anniversaires de Mars/Avril

Lundi 29 Avril - Concours de palets du club au Parc Expos de RETIERS

Mardi 07 Mai - Rencontre des adhérents

LES CONCOURS

Les concours de palets redémarrent. Ils se dérouleront comme les années passées au Parc Expos de RETIERS, route de MARCILLÉ

Lundi 08 Avril organisation RETIERS

Lundi 15 Avril « THOURIE Lundi 22 Avril « ESSÉ Lundi 29 Avril « MARCILLÉ

LES BALS DU SECTEUR

Vendredi 05 Avril à MARTIGNÉ-FD, animé par Yannick SOURDIN

Vendredi 12 Avril à RANNÉE, animé par Sylvère BURLOT

Vendredi 19 Avril à COËSMES, animé par Jean-Pierre RAULT

Vendredi 26 Avril à RETIERS, animé par Didier GILBERT

RAPPEL

Repas de Printemps du club

Mardi 9 avril. Participation de 10 € demandée aux adhérents. Inscriptions avant le 03 avril auprès des responsables du club.

LES SORTIES PRÉVUES DANS LES MOIS À VENIR

Le 30 avril, sortie « Au fil de l'eau » en Baie de Morlaix + visite de l'Ecomusée breton de PLOUIGNEAU. Prix : 98 €. Il reste quelques places disponibles.

- Avec le club de THOURIE : le 20 avril, soirée amicale sur le thème « La Bretagne ». Repas breton à la salle Pavie à 19 h 30. Prix 31 €
- Avec le club de RETIERS, le 20 juin. Journée au parc Terra Botanica, près d'Angers. Prix : 84,50 € tout compris (transport, repas, visites).

Pour toutes les sorties, contacter Marcel JAMOIS. Les réservations sont à faire le plus vite possible. Le nombre de places étant limité.

ÉCOLE PUBLIQUE LOUISE BELLAYS

« Durant ce mois de mars, les élèves ont clôturé leur cycle de piscine. Les enseignantes encouragent vivement les familles à aller à la piscine avec leurs enfants. Les élèves ont également terminé le prix Tatoulu et rendu leurs votes à Agathe!

Vendredi 22 mars, les élèves se sont retrouvés lors d'une boum organisée par l'association des parents d'élèves pour le carnaval. Pour l'occasion, les élèves avaient préparé des décorations ainsi que des masques avec leurs enseignantes.

Enfin mardi 2 avril, les élèves étaient en sortie scolaire aux jardins de Brocéliande. Les élèves de la Ms au cm2 ont pu bénéficier d'un atelier autour du Land art, d'une chasse aux trésors dans la nature ou des chevaliers de la table ronde. Malgré quelques averses, cette journée fut très appréciée par tous, petits comme grands.

Les inscriptions pour la rentrée prochaine sont ouvertes. N'hésitez pas à prendre contact avec l'école. Il n'y aura pas de porte ouverte mais Madame Garcia reçoit chaque famille qui le souhaite pour une visite de l'école et de plus amples informations. »

<u>Contact</u>: Mme GARCIA, 07.55.59.42.16 ou 02.99.43.68.51 ou à l'adresse mail suivante : <u>ecole.0350327r@ac-rennes.fr.</u> Les jours de décharge de Mme GARCIA sont les vendredis 12/04, 24/05, 7/06, 21/06.







RPI ÉCOLES PRIVÉES STE MARIE & ST PIERRE

Fête du Printemps et Portes Ouvertes!

Samedi 13 avril de 9h30 à 12h30, l'école Ste Marie et l'école St Pierre fêteront le PRINTEMPS. Cette matinée Portes Ouvertes sera l'occasion de venir découvrir l'Exposition des élèves intitulée « Il était une fois le Printemps... ». Seront également proposés différents ateliers sur la thématique du Printemps : atelier cuisine,

atelier jardinage, lecture d'albums, atelier bricolage (abris pour les insectes...). Nous souhaitons faire découvrir ou redécouvrir nos deux écoles et son projet. Vous pourrez échanger avec l'équipe enseignante, les parents de l'APEL et de l'OGEC autour d'un café accompagné de petites

gourmandises.



rtes ouvert

coles de Marcillé-Robert/Visseiche

L'APEL, LES ÉLÉVES, LEURS PARENTS ET LES

Depuis deux semaines, les élèves de Marcillé-Robert et de Visseiche préparent cet évènement. De nombreuses productions plastiques ont été réalisées

pour l'Exposition! Les élèves seront heureux de vous ouvrir leurs classes! Les élèves de CM1-CM2 animeront les différents ateliers en présence de parents bénévoles.

Pour fêter le printemps, les chèvres sont de retour à l'école Sainte Marie pour le plus grand bonheur des enfants. Merci aux parents de l'APEL pour leur investissement dans ce beau projet. Un grand merci également pour l'organisation de la soirée boum avec les parents de l'APE de l'école Louise Bellays.







Avec le retour du soleil, les élèves de PS-MS-CP ont fait classe dehors au cours d'une matinée. Les abords du château et de l'étang offrent un cadre idéal pour vivre cette expérience!





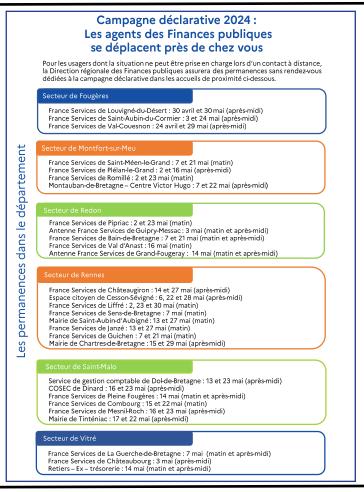


Si vous souhaitez découvrir notre école et son projet lors d'un rendez-vous individuel, je vous invite à me contacter au 07.88.89.74.74. Nous fixerons ensemble une date de rencontre. Je peux me rendre disponible le soir en semaine de 16h30 à 19h00 ainsi que le samedi matin pour faire une visite individualisée de l'école Sainte Marie et/ou de l'école Saint Pierre. Ce temps de rencontre sera l'occasion de faire connaissance et de construire ensemble un projet d'accueil pour votre enfant. Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2024 sont en cours. Nous accueillons également toute au long de l'année scolaire des TPS.

Marie HAMON, Chef d'établissement







En avril, la lutte contre le frelon asiatique reprend avec pour premier objectif la destruction des nids primaires. Si vous avez repéré un nid, contactez le FGDON 35 au 09 75 53 57 91 (ou secretariat@fgdon35.fr avec vos

coordonnées téléphoniques). Mettez en place un périmètre de sécurité et surtout, n'engagez pas seul une destruction du nid. Attention: Roche aux Fées Communauté prend à sa charge l'intervention uniquement s'il s'agit bien d'un nid de frelons asiatiques.

En cas de doute, contactez la Mairie au 02 99 43 67 34.



